



PILIER N°1 : L'ENVIRONNEMENT

LA SAUVEGARDE/PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE NOS ÉCOSYSTÈMES SOCIAUX ÉCONOMIQUES



CLIMAT

Préserver le climat contre le changement climatique

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

INDICATEUR-2025

15,5
TeqCO2
par collaborateur

RÉSULTAT 2022

17,5
TeqCO2
par collaborateur

Le climat a toujours été un des points centraux de notre réflexion environnementale. Notre objectif principal, en effectuant notre bilan carbone, est évidemment d'avoir une évaluation précise de l'empreinte que nous générons annuellement, mais également de réfléchir à comment la limiter, grâce au plan de réduction et d'évitement créé en 2021, nommé « Réduc'action ».

La réalisation d'un bilan carbone, non obligatoire réglementairement pour Energie mutuelle, s'inscrit dans la continuité de l'engagement de notre entreprise. En effet, face au changement climatique, dû en partie aux fortes émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines, il est important de tous participer, à son niveau, et selon la matérialité de son entreprise, au besoin commun de limitation du réchauffement climatique.

Pour réaliser ce bilan, nous avons évalué l'ensemble des émissions de GES générées directement et indirectement par l'activité de notre mutuelle.

Avec un objectif de réduction de minimum 20 % de nos GES sur les postes contrôlables à horizon 2025, Energie mutuelle souhaite également s'inscrire dans les accords de Paris en ambitionnant de faire baisser nos émissions à 2 tonnes Equivalent carbone/collaborateur à horizon 2050.

Notre bilan

Évidemment, nous sommes encore loin de l'objectif de Fit for 55 qui demande -55 % de GES entre 1990 et 2030 et des accords de Paris engageant un objectif de 2 tonnes équivalent carbone (TEq.CO2) par personne et par an avant 2050, notre bilan 2022 étant de 17,5 TEq.CO2 par collaborateur.

Cependant, nous sommes fiers de voir se concrétiser nos efforts de réduction depuis quelques années, en constatant la baisse de nos GES évaluée à 9 % entre 2021 et 2022 et de 20 % entre 2020 et 2022.





PILIER N°1 : L'ENVIRONNEMENT

LA SAUVEGARDE/PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE NOS ÉCOSYSTÈMES SOCIAUX ÉCONOMIQUES



CLIMAT

Préserver le climat contre le changement climatique



Nous réalisons aujourd'hui que, malgré les progrès accomplis, il est nécessaire de poursuivre notre démarche. La dégradation de la biodiversité, des sols, de l'eau et d'autres domaines représenteront autant de défis à relever si nous ne prenons pas, dès maintenant, des mesures concrètes en matière de climat. Nous avons la capacité d'agir.

Nos sensibilisations

Afin de pouvoir entrer encore plus dans la granularité de nos actions, notre phase de sensibilisation a été repensée en 2022 pour que s'intègre, comme une évidence dans chaque réflexion métier, une réflexion climatique. Pour cela, nous avons travaillé 2 Podcasts expliquant l'importance d'un bilan carbone dans une PME.

Nous avons également créé un Mini Magazine regroupant les grands enjeux d'un bilan carbone.

Nos actions

Notre équipe RSE s'est formée à la Fresque du Climat et nous avons décidé de débiter notre expérience par le Conseil d'Administration d'Énergie mutuelle, qui a donc participé à un atelier spécifique, le 29 novembre 2022.

Suivront des ateliers pour tous nos collaborateurs en 2023.

Énergie mutuelle a également proposé de développer la Fresque du climat auprès des mutuelles qui le souhaitent. Ainsi, en 2023, il est déjà planifié une vingtaine d'ateliers pour tous les collaborateurs de 3 mutuelles.